

ECN-1160 : Criminalité et économie

NRC 89477

Automne 2012

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours porte sur plusieurs aspects liés aux crimes économiques et à la criminalité en général. Plus particulièrement, des thèmes comme l'évasion fiscale, la contrebande d'alcool et de cigarettes, le travail au noir et la prostitution peuvent y être abordés. Le cours s'intéresse également aux effets dissuasifs du système pénal ainsi qu'aux effets de différentes politiques de répression de la criminalité.

Enseignant : Guy Lacroix

Plage horaire :

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 4 sept. 2012 au 14 déc. 2012

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=29771>

Coordonnées et disponibilités

Guy Lacroix

Professeur

Guy.Lacroix@ecn.ulaval.ca

Evans Beaulieu

Assistant

Evans.Beaulieu.1@ulaval.ca

Soutien technique :

Centre APTI (FSS)

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

✉ apti@fss.ulaval.ca

418-656-2131 poste 3278

Lundi	08h30 à 17h00
Mardi	08h30 à 17h00
Mercredi	08h30 à 17h00
Jeudi	08h30 à 17h00
Vendredi	08h30 à 17h00

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectif général du cours	3
Approche pédagogique	3
Démarche d'apprentissage	4
Mode d'encadrement	4
Contenu du cours	4
Feuille de route	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen intra (en ligne)	5
Examen en classe	5
Participation au forum de discussion	6
Barème de conversion	6
Plagiat	6
Règles disciplinaires	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Politique d'absences lors des examens	7
Évaluation de la qualité du français	7
Évaluation de l'enseignement	7
Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Matériel informatique et logiciels	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Ce cours porte sur plusieurs aspects liés aux crimes économiques et à la criminalité en général. Plus particulièrement, des thèmes comme l'évasion fiscale, la contrebande d'alcool et de cigarettes, le travail au noir et la prostitution peuvent y être abordés. Le cours s'intéresse également aux effets dissuasifs du système pénal ainsi qu'aux effets de différentes politiques de répression de la criminalité.

Ce cours ne suppose aucune connaissance préalable en économie. Le cours est destiné aux étudiants d'économie, mais également à ceux issus de divers milieux académiques qui souhaitent compléter les cours de criminalité liés à d'autres disciplines telles que la criminologie, la sociologie et la psychologie. Le cours débute par une introduction à l'économie de la criminalité, mais souligne également la nature interdisciplinaire de l'étude de la criminalité.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Ce cours a deux objectifs principaux. Le premier consiste à introduire l'approche « économique » de l'analyse de la criminalité, et en particulier la façon dont la théorie économique perçoit le comportement des criminels. Le deuxième objectif utilise l'approche économique pour évaluer les politiques publiques visant à prévenir ou à réduire la criminalité.

Le cours se veut une introduction à l'économie du crime. En conséquence, seuls les outils économiques de base seront utilisés, lesquels seront élaborés au besoin. Cependant, les outils économiques peuvent être très efficaces pour comprendre le comportement des criminels à l'égard de nombreux crimes, particulièrement ceux commis contre les biens. En outre, les outils économiques sont utiles à la compréhension des choix auxquels sont confrontés les législateurs et les décideurs relativement à l'allocation des ressources (police communautaire, justice réparatrice, intervention précoce, plus de policiers vs des peines plus sévères, etc.)

À l'instar de nombreux cours d'économie, l'accent ne portera pas sur les réponses aux questions liées à la criminalité, mais plutôt sur l'apprentissage d'outils qui peuvent être utilisés pour répondre à certaines de ces questions. Comprendre et prévenir la criminalité requiert une approche multidisciplinaire. Dans ce cours, nous nous concentrons sur le développement des idées de la science économique

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- de comprendre l'approche économique de la criminalité
- de discuter des implications de cette approche relativement à la conduite des politiques publiques
- d'analyser certains changements législatifs proposés au cours des dernières années

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits et s'il y a lieu, participer aux activités d'apprentissage collaboratives.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de

façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Démarche d'apprentissage

À l'intérieur de chacun des modules dans la section Feuille de route du site de cours, vous retrouverez les informations suivantes :

- Une introduction
- Les objectifs spécifiques du module
- Les lectures obligatoires et complémentaires
- Une présentation PowerPoint. À l'occasion, celle-ci sera narrée.
- Des capsules vidéo (occasionnellement)
- Des liens internet
- Des questions de réflexion à discuter sur le forum du cours

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Le responsable de l'encadrement y répondra à l'intérieur de 48 heures ouvrables (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche).

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Contenu du cours

No	Titre	Date
1	Introduction à l'économie du crime	4 septembre
2	Le crime comme choix rationnel	17 septembre
3	Le coût du crime	24 septembre
4	Pauvreté et criminalité	1 octobre
5	La dissuasion du crime	8 octobre
6	Examen intra (maison)	25 octobre
7	Semaine de lecture	29 octobre – 4 novembre
8	Le marché noir et l'évasion fiscale	5 novembre
9	Gang de rue : une analyse socio-économique	19 novembre
10	La prostitution et les drogues illicites	26 novembre
11	L'immigration et la criminalité	3 décembre
12	Examen final (en classe)	13 décembre

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
-------	------

1- Introduction à l'économie du crime	4 sept. 2012
2- Le crime comme choix rationnel	17 sept. 2012
3- Le coût du crime	24 sept. 2012
4- Pauvreté et criminalité	1 oct. 2012
5- La dissuasion du crime	8 oct. 2012
Examen intra (en ligne)	25 oct. 2012
Semaine de lecture	29 oct. 2012
6- Le marché noir et l'évasion fiscale	5 nov. 2012
7- Gang de rue : une analyse socio-économique	19 nov. 2012
8- La prostitution et les drogues illicites	26 nov. 2012
9- L'immigration et la criminalité	3 déc. 2012
Examen final (en classe)	13 déc. 2012

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra (en ligne)	Le 25 oct. 2012 de 18h30 à 21h30	Individuel	35 %
Examen en classe	Le 13 déc. 2012 de 18h30 à 21h20	Individuel	45 %
Participation au forum de discussion	À déterminer	Individuel	20 %

Outre les examens, l'évaluation porte sur votre participation au forum. Dans chaque module, une série de questions vous est proposée dans le but de stimuler votre réflexion sur le matière qui y est présentée. Vous devez intervenir sur le forum à au moins deux reprises dans le cadre de chaque module. Le responsable du cours interviendra au besoin dans la discussion afin de s'assurer que des pistes de réflexions ne sont pas omises, ou pour proposer d'autres pistes de réflexion.

Le cours comporte neuf modules. Vos interventions dans chaque module comptent pour 2% de la note finale. Dans le cadre du module 2 vous devrez répondre à quatre questions. Ces interventions comptent pour 4% de la note finale. Au total, vos interventions comptent pour plus de 20% de la note totale du cours.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra (en ligne)

Titre du questionnaire :	Examen intra
Période de disponibilité :	Le 25 oct. 2012 de 18h30 à 21h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %

Directives :

L'examen comportera des questions à développement et des questions à choix multiples. Les questions à développement seront choisies parmi les « questions de réflexion » proposées à chaque module, ou s'en inspireront grandement.

Examen en classe

Date : Le 13 déc. 2012 de 18h30 à 21h20
Mode de travail : Individuel
Pondération : 45 %

Directives de l'évaluation :

L'examen comportera des questions à développement et des questions à choix multiples. Les questions à développement seront choisies parmi les « questions de réflexion » proposées à chaque module, ou s'en inspireront grandement.

Participation au forum de discussion

Date de remise : À déterminer
Tout au long de la session
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant doit intervenir au moins deux fois dans chacun des neuf module du cours. Les interventions doivent se limiter à environ 200-300 mots, au maximum. L'évaluation des interventions se fonde sur leur pertinence. Les interventions doivent être reposer sur les lectures des textes obligatoires.

Qu'est-ce qu'une contribution pertinente ?

Une contribution pertinente est une contribution centrée sur le sujet. Une contribution est pertinente si elle répond à l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes :

- Elle présente une idée nouvelle;
- Elle précise une idée énoncée;
- Elle présente des faits nouveaux dans la discussion;
- Elle nuance une affirmation;
- Elle questionne pour approfondir la discussion;
- Elle répond en totalité ou en partie à une question soumise;
- Elle remet en question une idée, un fait ou une opinion;
- Elle fait appel à des références crédibles et pertinentes.

Surveiller bien les instructions. Dans le module 2, il vous est exceptionnellement demandé de faire quatre interventions et non seulement deux, en raison de l'importance de la matière qui y est présentée.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Politique d'absences lors des examens

L'étudiant devra présenter un document médical attestant de son incapacité à se présenter à l'examen. Un billet mentionnant uniquement que l'étudiant s'est présenté à une clinique médicale ne sera pas accepté.

Évaluation de la qualité du français

Les fautes de français seront sanctionnées conformément à la politique en vigueur à la Faculté des sciences sociales.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental

Les étudiants en situation de handicap qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du Centre d'aide aux étudiants doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le Centre d'aide aux étudiants au 656-2880, le plus tôt possible.

Le Centre d'aide aux étudiants vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : www.aide.ulaval.ca.





Matériel didactique




Liste du matériel obligatoire

Tout le matériel didactique se retrouve à l'intérieur des [feuilles de route](#).

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player.

Logiciels		Adresse web	Prix
Navigateurs	 Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation (PC) 	Gratuit
	 Google Chrome 17 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux 	
	 Mozilla Firefox 3.6 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux 	Gratuit
	 Apple Safari 5.1.2 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	
Lecteur PDF		<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit

	 <p>Adobe Reader version 8.0 ou +</p>		
Machine virtuelle	 <p>Oracle Java 6.0 ou +</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Plugiciel complémentaire	 <p>Lecteur Adobe Flash</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation (PC) • Procédure d'installation (Mac) 	Gratuit

Bibliographie et annexes

Bibliographie

La bibliographie se retrouve à l'intérieur des feuilles de route.